

# Fédération Sportive & Gymnique du travail Commission Régionale d'Alsace de cyclisme

## PUBLICATION DE COURSE

<u>Titre de l'épreuve</u> : **CIRCUIT DU VALLON EN 2 ETAPES** 

Date: Dimanche 15 AVRIL 2018

Club organisateur : ACS PEUGEOT-CITROEN

Coureurs admis : licenciés FSGT uniquement

### ETAPE 1 CHRONO du VALLON

<u>Circuit</u>: ETEIMBES (bas de la côte devant la salle communale) - BRETTEN - BELLEMAGNY - ETEIMBES (rue principale, derrière la salle communale) soit 5km.

Circuit et distance communs à toutes les catégories

Remise des dossards

ETEIMBES (salle communale) à partir de 8h00

Départ et arrivée :

### ETEIMBES à partir de 9h00

Les départs se feront soit de minutes en minutes soit de 30 sec. en 30 sec. selon le nombre de coureurs engagés Les minimes partiront en premier suivi des cadets, seniors 4 et juniors 4 puis les vétérans 4 et pour finir les seniors 2-3 vétérans 3. Les vélos spéciaux CLM sont interdits. La machine utilisée le matin sera un vélo de course classique et devra être absolument identique à celle employée l'après-midi.

→L'horaire de départ de chaque coureur sera consultable sur le site de la *FSGT68* la veille de l'épreuve. <a href="https://fsgt-cyclisme-alsace.shost.ca">https://fsgt-cyclisme-alsace.shost.ca</a>.

Règlement particulier : <u>Les voitures suiveuses sont interdites</u>. Un coureur ayant crevé pourra repartir une seconde fois suite à la présentation de la roue endommagée aux commissaires.

### **ETAPE 2** CIRCUIT du VALLON

Circuit: ETEIMBES - BRETTEN - BELLEMAGNY - ETEIMBES soit 6,4 km.

Signature de la feuille d'émargement :

ETEIMBES (salle communale) à partir de 12h15

#### <u>Départs</u>:

Horaire	Catégorie	Tours	Distance
13h15	Minimes	4	25,6 km
	+ Cadets + Féminines	9	57,6 km
	+ Seniors 4 + Juniors 4	9	57,6 km
15h15	Jun 3 + Sen 2-3 + Vétérans 3	13	83,2 km
15h17	Vétérans 4, SV4 et Anciens	9	57,6 km

Classement général par addition des temps

Remises des prix : ETEIMBES (salle communale) à partir de 18h00 Nombreux lots et récompenses pour toutes les catégories aux vainqueurs d'étapes et du classement général

- Engagements : 10 € par coureur. (16 € sur place) Il doit nous parvenir impérativement au plus tard pour le jeudi 12 avril

GAUTHERAT Serge 127, rue principale 68520 BURNHAUPT-LE-HAUT

Tél: 03.69.77.15.06 / 06.04.04.01.72

- En cas de retard envoyer un mail à gautheratserge@gmail.com

Les engagements sur place sont possibles mais en nombre limité car seuls quelques dossards seront réservés par course, CLM oblige.

Petite restauration et buvette toute la journée

Possibilité de prendre un repas de midi sur place (salle communale à Eteimbes) entre les 2 étapes

Spaghettis bolognaise 5 €uros (Réservation impérative à joindre au bulletin d'engagement)

Le règlement des épreuves sera celui de la Commission Régional de Cyclisme FSGT. Le port du casque rigide est obligatoire. Tout coureur présentant une licence ne répondant pas aux normes 2018 se verra interdire de départ. Aucune dérogation ne sera accordée. Les commissaires sont ceux désignés par la fédération.